

mai 2025 - n° 7

# Au fil du CEN

Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine ●●●

▪ **Gérer**

Plateau de Millevaches

▪ **Protéger**

Marais poitevin

▪ **Un site à découvrir**

Coteau de Fontaury





# Sommaire

- 5 Édito
- 6 Actualités
- 7 Restauration, gestion  
Plateau de Millevaches
- 8 Diagnostics, suivis  
écologiques  
Le Pech de Berre
- 10 Zoom flore  
La Spiranthe d'été
- 12 Un paysage, une histoire  
Les haies en Creuse
- 14 Zoom milieu  
Tuffières
- 16 Protéger  
Marais poitevin
- 17 Un site à découvrir  
Le Coteau de Fontaury
- 18 Accompagner  
Aéroport de Bordeaux-Mérignac
- 19 Programme  
transnational  
LIFE COOP CORTADERIA 2023-2028
- 20 À l'école du CEN  
L'école de Mazerolles
- 21 Valoriser  
CONNECT' CEN
- 22 Zoom faune  
L'Azuré des mouillères
- 24 Vie du réseau  
Fondation Espaces naturels de France
- 25 Bulletin d'adhésion
- 27 Quiz nature



## **Sachons nous émerveiller devant les sortilèges du vivant.**

*Feuilleter cette nouvelle édition du « Au fil du CEN » constitue une nouvelle ode à la nature que porte depuis cinq ans maintenant le Conservatoire d'espaces naturels, dans sa dimension régionale néo-Aquitaine.*

*Guider par ses missions essentielles : connaître, protéger, gérer, valoriser et accompagner, notre action s'inscrit dans le droit fil de la stratégie régionale pour la biodiversité 2023–2032. Elle rejoint les cinq orientations déclinées, conjointement par l'État et la Région Nouvelle-Aquitaine.*

*Mais nous sommes déjà fortement engagés pour la préservation de la biodiversité que nous savons toujours menacée malgré les efforts fournis.*

*Grâce à la feuille de route Néo Terra, nous avons acquis ou pris en maîtrise durable des surfaces foncières importantes dans les milieux les plus divers : terres agricoles, milieux humides, pelouses sèches, boisements,... La création de la fondation Espaces naturels de France vient aussi opportunément renforcer nos actions.*

*Mais la partie ne sera gagnée que lorsque la mobilisation citoyenne sera totale, que lorsque l'agriculture aura évolué vers des modèles plus vertueux, et que l'État cessera de faire reculer ses ambitions affichées en matière d'environnement, comme elle vient de le faire récemment avec la loi du 24 mars 2025 d'orientation pour la souveraineté alimentaire en matière agricole.*

*Alors, rêvons un peu. Imaginez un instant que vous sortiez d'un bois, après une lente et longue traversée, imaginez que s'offre à votre regard, une vision du paysage, longuement attendue, celui que nous espérons tous. Durant ces quelques instants, vous comprenez que la force de la vie est partout. Partout où, sans relâche, les équipes du Conservatoire travaillent pour mettre en évidence la beauté de la nature, pour le bien de tous.*

*Sachez vous émerveiller devant les sortilèges du vivant, sans jamais vous lasser de contempler leurs œuvres et partagez avec nous cette ambition pour les générations futures.*

Jean-Michel Clément,  
Président du Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine.



# Actualités

Cinq ans après la fusion des CEN Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes, le Conservatoire a décidé de procéder à une modification de ses statuts. En effet, ceux-ci n'étaient plus adaptés au fonctionnement quotidien de la structure à l'échelle d'une région aussi grande que l'Autriche ou le Portugal.

Le 25 janvier dernier, l'Assemblée générale extraordinaire a donc validé de nouveaux statuts à la suite d'un important travail de réflexion conduit par notre désormais président, Jean-Michel Clément. Ce travail a été mis en place par le Bureau et porté à connaissance des principaux partenaires du CEN, certaines parties ont été co-construites avec notre Fédération qui a exprimé un avis favorable sur ces modifications statutaires.

Il nous est apparu nécessaire :

- de préciser certaines dispositions statutaires incomplètes,
- d'en ajouter d'autres ayant trait au fonctionnement du CEN et à sa gouvernance,
- de corriger certaines dispositions contradictoires entre elles,
- de mettre en œuvre des modalités pratiques de nature à prendre en compte la nouvelle dimension territoriale.

Les principales modifications sont les suivantes :

- Les associations adhérentes au CEN doivent avoir leur siège social localisé en Nouvelle-Aquitaine.
- L'Assemblée générale extraordinaire est la seule instance à pouvoir approuver la cession éventuelle du siège social du CEN (situé à Saint-Gence dans le département de la Haute-Vienne).
- Les Assemblées générales ordinaires ou extraordinaires délibèrent valablement quel que soit le nombre d'adhérents présents ou représentés et si au moins un adhérent de chacun des collèges visés à l'article 8 des présents statuts est présent. Cela signifie que nous n'avons plus besoin de quorum ce qui facilitera grandement l'organisation de nos Assemblées générales et évitera de mobiliser les équipes salariées inutilement à l'organisation d'une AG dont on savait que nous n'aurions pas le quorum.
- Désormais le Conseil d'administration peut être composé au maximum de 25 personnes au lieu de 24 précédemment. En effet, il y a désormais deux administrateurs

pour le département des Pyrénées-Atlantiques, un pour le Béarn et un pour le Pays Basque.

- Il existe donc désormais 13 Comités territoriaux (CTER) et non plus 12.
- Le CEN Nouvelle-Aquitaine s'est doté d'une charte éthique, validée par le Conseil d'administration. Cette charte définit les principes et engagements qui guident l'action du CEN, de leurs représentants et collaborateurs dans leurs relations avec leurs fournisseurs et prestataires, leurs partenaires et les pouvoirs publics.
- Pour garantir la bonne fin de l'utilisation des fonds publics, la priorité sera donnée à la Fondation Espaces naturels de France, reconnue d'utilité publique par décret du 2 novembre 2023. À défaut, le CEN Nouvelle-Aquitaine s'oblige à concéder, en cas de dévolution de biens, un droit de préférence au profit des partenaires financiers des opérations, pour autant qu'il ne contrevienne aux dispositions de la loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association ou de son décret d'application du 16 août 1901. Ce droit de préférence est proportionnel à la participation des partenaires à l'acquisition et inscrit dans les actes notariés.



Spiranthe d'été

En complément de cette indispensable réforme, un nouveau Bureau a été élu, suite au Conseil d'administration qui s'est tenu le 29 janvier à Damazan, dans le département du Lot-et-Garonne.

Ainsi ont été élu :

Président : Jean-Michel Clément

Vice-président : Philippe Sauvage

Trésorière : Annie-Claude Raynaud

Trésorière adjointe : Cathy Galland

Secrétaire : Fabrice Grèze

Secrétaire adjoint : Gérard Magnaval

Enfin, Maryse Lavie-Combot, administratrice référente du département de la Charente et représentant le CEN (avec Fabrice Grèze) au Conseil social et économique (CSE) est une invitée permanente du Bureau pour aborder les points sociaux.



# Restoration, gestion

Les paysages du plateau de Millevaches sont caractérisés par de vastes étendues de tourbières qui abritent une biodiversité singulière, souvent rare et protégée. Elles offrent une ressource fourragère estivale adaptée à l'élevage extensif du territoire, qui contribue au maintien des milieux ouverts et à la diversité floristique.

Ces écosystèmes sont aujourd'hui nombreux à être dégradés, entraînant des situations de relargage massif du carbone stocké dans les sols. Lorsqu'elle est exondée, la tourbe se minéralise par l'effet des microorganismes, relarguant de grandes quantités de carbone, accumulées pendant des centaines, voire des milliers d'années.

L'alvéole tourbeuse du Pont Tord, 34 ha, a été drainée à partir des années 1970 avec la création de nombreux fossés de drainage. En 2018, puis en 2023, le Conservatoire a entrepris de gros travaux de restauration hydrologique de la tourbière en aménageant de larges palissades en bois en travers des fossés.

Après quelques années de suivis, les résultats sont encourageants :

- Retour d'espèces végétales protégées ou typiques des tourbières (*Drosera rotundifolia* et *intermedia*, *Sphagnum spp.*, etc.) témoignant d'une hygrométrie satisfaisante pour la turfigénèse.
- 29 espèces d'odonates observées entre 2019 et 2024 sur la première phase de restauration (2018), dont le *Sympetrum danae*, *Aeshna juncea*, etc.
- élévation et maintien des niveaux d'eau dans le sol jusqu'à 90 cm au-dessus du niveau initial.
- Augmentation significative des temps de séjour de l'eau dans la tourbière.

Sur cette lancée, d'autres travaux sont à venir : les travaux de restauration de

la tourbière de Rebière Nègre (Peyrelevade) débuteront à l'automne. L'étude de restauration des sources de la Corrèze réalisée pour l'ONF donnera lieu à des travaux de déboisement (Pérols-sur-Vézère en 2025) avant la phase de restauration hydrologique (2026). Par ailleurs, le Conservatoire vient d'être lauréat de l'appel à projets « Accélérer la restauration des zones humides » de l'AEAG et de la Région, pour la restauration de trois autres sites : la tourbière du Longeyroux (Meymac, 2026), la tourbière du Redon Bord (Pérols-sur-Vézère, 2026) et la lande humide des Chaux (Clergoux, 2026).

Antoine Begnaud, chargé de mission, animateur du réseau Zones Humides, Plateau de Millevaches et Sonia Guittonneau, chargée de mission, animatrice Natura 2000, Plateau de Millevaches.



Sympetrum noir



Les tourbières sont des écosystèmes saturés en eau qui, malgré qu'elles ne recouvrent que 3 % de la surface terrestre, stockent l'équivalent de 25 % à 30 % du carbone organique mondial.



Les tourbières dégradées participent au changement climatique en émettant jusqu'à 20 % des émissions mondiales de carbone liées aux sols.



# ■ Diagnostics, suivis écologiques



## Le Pech de Berre

Situé sur les communes de Nicole et d'Aiguillon, ce site emblématique lot-et-garonnais fait l'objet d'une attention toute particulière par le Conservatoire.



Ophrys petite-araignée  
© O. Vannucci



© O. Vannucci

Le Pech de Berre est un promontoire calcaire perché à 160 mètres d'altitude, où règne des conditions bioclimatiques originales. Pech ou Puech, souvent employé dans le sud de la France, est un terme qui vient de l'occitan « puèg » dérivé du latin podium : endroit plat et surélevé.

Point d'observation idéal pour contempler la confluence du Lot et de la Garonne, les plaines et les paysages lot-et-garonnais. Lors de conditions météorologiques particulières, la chaîne pyrénéenne est également visible depuis son sommet.

Le plateau est composé de pelouses calcicoles dont les pentes sont dominées par des boisements, des fourrés à genévriers et des fruticées. Il existe un flanc de falaise issu notamment de l'exploitation d'une ancienne carrière et de divers phénomènes d'érosion. Cette

diversité d'habitats permet l'accueil d'une faune et d'une flore remarquables et exceptionnelles qui méritent d'être préservées et valorisées.

Le site est couvert par deux ZNIEFF (type 1 Pech de Berre 720000973 et type 2 720000972 Coteaux de la basse vallée du Lot – Confluence avec la Garonne) sur la base d'habitats liés aux forêts et aux pelouses calcaires. Ce coteau en bon état de conservation représente l'un des derniers ensembles de milieu calcicoles à l'ouest du département sur une surface d'environ 300 hectares. De nombreuses espèces méditerranéennes ou subméditerranéennes souvent rares en Lot-et-Garonne, s'y trouvent en limite occidentale de leur aire de répartition. L'ancienne zone d'extraction du calcaire offre aussi un habitat particulièrement favorable à une flore caractéristique des marnes calcaires.

L'affleurement rocheux calcaire généré par l'activité d'extraction (production de la chaux), a été abandonnée dans les années 1960. À l'abri des regards, camouflée derrière des tapis de végétation, une carrière souterraine héberge aujourd'hui une population importante de chauves-souris. Les épisodes de sécheresse et de fortes pluies provoquent des effondrements réguliers dus à la friabilité de la roche et à l'impact de la végétation. Ce secteur est un trésor géologique ayant fait l'objet d'études approfondies de la part de nombreux géologues. Il est intégré à l'inventaire du patrimoine géologique de la Région Nouvelle-Aquitaine. Les affleurements permettent d'observer l'empilement des trois couches résultant de la « Trilogie Agenaise » ou « Trilogie aquitainienne de l'Agenais », il y a 23,03 à 20,44 millions d'années.



Ascalaphe soufré  
© O. Vannucci

Le Pech de Berre abrite une biodiversité à tendance méditerranéenne. Il rassemble les conditions idéales pour de nombreuses plantes méridionales. Au moins 17 espèces végétales (Oursin de Provence, Massette australe, Pissenlit cilié, etc.) sont très rares dans le reste du département, voire en Nouvelle-Aquitaine.

C'est un site à privilégier pour le suivi de la migration des oiseaux (119 espèces déjà observées). Les falaises abritent des colonies de chauves-souris dont l'abondance et la richesse place le site d'intérêt régional. Le Mélitée des Linaires, très rare en Lot-et-Garonne, y est bien présent avec sa plante hôte le Grand muflier. Le site est reconnu pour sa diversité en orchidées (24 espèces observées), dont certaines (*Serapias cordigera* et *Ophrys incubacea*) ont déjà disparues.

Enfin, les inventaires réalisés et la compilation des données existantes (FauNA, CBN SA, CRBE, Locusta, naturalistes indépendants) ont permis de traiter 2537 données, soit 1040 espèces, ce qui représente environ 6 % de la biodiversité régionale (façade Atlantique et Pyrénées incluses ; INPN, 2020).



Chardon bleu  
© O. Vannucci



Azuré des cyllises  
© O. Vannucci

Zoom flore

# La Spiryanthe d'été

## Une espèce protégée des prairies humides et tourbeuses

Le nom de cette discrète orchidée est dû à la répartition en spirale de ses fleurs le long de la hampe florale, visible à partir du mois de juin.

### Description

- Plante vivace de 10 à 30 cm
- Inflorescence spiralée
- Fleurs blanches, peu odorantes
- Floraison entre juin et juillet
- 4 à 6 feuilles basales, linéaires et lancéolées

## Écologie

Habitat : La Spiranthe d'été (*Spiranthes aestivalis*) se rencontre dans les marais, les tourbières mais surtout dans les prairies humides et tourbeuses jusqu'à 1200 m d'altitude. Elle est parfois observable dans les trouées de landes tourbeuses.

Répartition : Espèce présente en Europe occidentale et méridionale ainsi qu'en Asie Mineure et en Algérie.

## État des populations

La Spiranthe d'été est une espèce d'intérêt européen (Annexe IV de la directive habitat-faune-flore) protégée en France.

Autrefois largement répandue, l'espèce est en forte régression dans tout le pays en raison de l'assèchement ou de la destruction des zones humides. Elle est également menacée par l'abandon du pâturage, car elle supporte peu la concurrence des autres végétaux. Elle a disparu dans 23 départements septentrionaux.

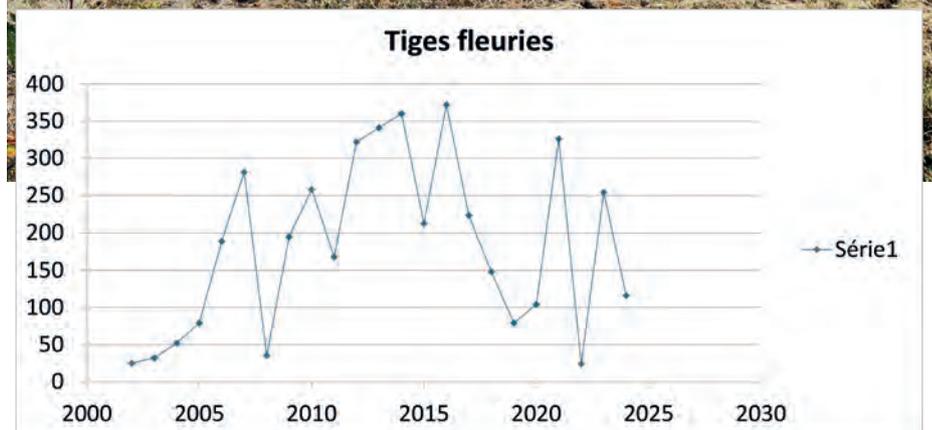
À l'échelle de la région Nouvelle-Aquitaine, la Spiranthe d'été est classée en danger (EN) sur les listes rouges de la flore vasculaire d'Aquitaine, du Limousin et de Poitou-Charentes. L'espèce a disparu du Lot-et-Garonne et de la Charente. Elle trouve refuge dans une vingtaine de stations dispersées dont l'entretien et la gestion sont primordiaux pour assurer sa préservation.



## Réserve naturelle de la tourbière des Dauges

Sur la réserve naturelle nationale de la Tourbière des Dauges (Haute-Vienne), on recense de façon exhaustive les Spiranthes d'été, depuis 2002, sur la seule et unique station, située sur une parcelle propriété du Conservatoire depuis 1997. Le dénombrement des tiges fleuries se fait selon des linéaires de comptage.

Ces résultats sont à considérer à l'aune d'un pas de temps conséquent, les variations inter annuelles étant difficilement explicables. En tout état de cause, les valeurs atteintes jusqu'à 2018 ne le sont désormais plus, la station régresse et est clairement aujourd'hui bien moins humide, avec la disparition des faciès de tourbière bombée et une présence plus dense de Molinie bleue. Il semblerait que la répartition des tiges fleuries sur la parcelle varie également.



Via une application de géoréférencement sur Android, une localisation de chacune des tiges fleuries observée est désormais effectuée. La parcelle est suivie avec attention, les premières floraisons ayant désormais lieu parfois dès la fin du mois de juin, décalant au fil des ans, la période de comptage !

116 tiges fleuries ont été comptées en 2024.

La gestion mise en place est assez simple : la fauche manuelle annuelle hivernale de la végétation, pour éviter la fermeture du milieu. Le pâturage extensif de boeufs highlands (hors période de floraison) devrait être expérimenté en 2025 ou 2026.

# ■ Un paysage, une histoire

CREUSE



## Les haies en Creuse

Un patrimoine en péril, un enjeu pour demain

### Un déclin préoccupant

Les haies, éléments structurants du paysage bocager creusois, sont aujourd'hui confrontées à un déclin alarmant. En Creuse, la situation des haies reflète cette tendance nationale. Depuis les années 1950, près de 70 % du linéaire bocager a disparu sur le territoire métropolitain, et la Creuse ne fait pas exception. Si 35 000 km de haies subsistent dans le département, 80 % de celles-ci sont dans un état avancé de dégradation, victimes du vieillissement des arbres, d'un entretien mécanique inadapté et de l'arrachage.

Ce déclin a entraîné des conséquences dramatiques sur les écosystèmes, notamment la perte de biodiversité et la dégradation des sols. Cependant, des initiatives telles que le Pacte en faveur de la Haie, lancé en 2023 par le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire (MASA), visent à inverser cette tendance. Ce pacte a pour ambition de restaurer 50 000 km de haies d'ici 2030.



### ■ La gestion des haies

#### Un enjeu vital pour la biodiversité et l'agriculture

Bien plus que de simples éléments paysagers, les haies assurent de nombreuses fonctions, notamment la protection contre l'érosion des sols, et le maintien de la biodiversité.

Les haies permettent également de créer des microclimats bénéfiques pour l'agriculture. Elles apportent une protection contre le vent, ce qui peut améliorer le rendement des cultures et réduire le stress thermique des animaux d'élevage. En période de sécheresse, elles offrent aussi un abri précieux aux cultures et aux animaux.

## Les actions du CEN Nouvelle-Aquitaine

Le CEN de Nouvelle-Aquitaine a répondu à cet appel à projets à titre individuel sur le volet visant à accompagner les agriculteurs volontaires dans leurs projets de plantation de haies. Il a également rejoint un consortium regroupant le GAB23 (Groupement des Agriculteurs Bio de la Creuse), la fédération de chasse départementale, la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux), le CAUE 23 (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Creuse), la CDA 23 (Chambre d'Agriculture de la Creuse) et la FdCUMA 23 (Fédération Départementale des CUMA) porté par le CPIE (Centre permanent d'initiatives pour l'environnement) des Pays Creusois pour monter en compétence sur la réalisation

de Diagnostics en faveur de la haie (Label Haie) et de pouvoir former d'autres partenaires sur le rôle écologique de cet écosystème.

L'objectif est de restaurer et gérer durablement les haies tout en impliquant les agriculteurs et les structures locales.

Le Conservatoire accompagne notamment les exploitants dans leurs projets de plantation de haies. Cette action permet de renforcer la connectivité des paysages et de restaurer les fonctions écologiques des haies. Dans le département de la Creuse, ce ne sont pas moins de 12 dossiers de plantation qui ont été déposés en 2024, permettant la plantation de plus de 22,5km de haies !

Les actions du CEN Nouvelle-Aquitaine ne se limitent pas à la plantation. Elles s'inscrivent dans une vision globale de

gestion durable, où l'accent est mis sur la préservation et la valorisation des haies existantes. La certification « Label Haie » permet notamment de valoriser les efforts des agriculteurs qui s'engagent dans la gestion durable du bocage via une aide PAC de 20 €/ha de SAU (Surface Agricole Utile) pour les exploitations certifiées. Cette démarche contribue à augmenter la rentabilité des exploitations en améliorant les services écosystémiques offerts par les haies, tout en les incitant à les valoriser économiquement. En effet, outre leurs fonctions écologiques, les haies représentent une ressource sous-exploitée. Le bois issu de la gestion durable des haies peut être valorisé sous forme de bois énergie, de litière pour le bétail, ou encore de paillage agricole.

*Marine Colorado, chargée de mission.*

### Exemple de chantier de plantation

Mi-février, à deux pas du hameau des Moreaux, à Aulon, un éleveur a planté plus d'un kilomètre de haies sur trois de ses prés, afin d'offrir un abri à ses vaches.

Une solution, selon lui, pour tenter de faire face aux conséquences du changement climatique et à la recrudescence des canicules et des intempéries.



# Les formations tuffeuses

Les formations tuffeuses sont des habitats rares et localisés, souvent méconnus du grand public. Elles sont dénommées aussi « sources pétrifiantes », ou « tuffière » : elles modifient leur environnement en bâtissant des concrétions aux formes insolites permettant l'expression d'une biodiversité étonnante.



Les eaux de pluie en s'infiltrant dans les roches calcaires vont se charger en  $\text{CO}_2$  (dioxyde de carbone) ce qui va permettre une dissolution du calcaire de la roche. Lorsque l'eau ressort au niveau des sources, le  $\text{CO}_2$  est libéré et le calcaire se dépose. En se déposant, il emprisonne des débris végétaux, des mousses, des racines, des coquilles de mollusques et d'autres éléments de son environnement. La précipitation du calcaire dissous est accentuée par la présence de certains végétaux (mousses, algues) qui sont souvent spécifiques à ce type de source.

Différents facteurs favorisent ce dépôt : la présence de certains végétaux (bryophytes), l'écoulement et la température de l'eau, etc.

Ce calcaire précipité est dénommé « tuf » et va donner différentes formes en fonction des conditions topographiques et parfois en contexte souterrain : source pétrifiante, cascades, rivières incrustantes, travertins, etc.

Dans ces eaux chargées en minéraux va se développer une bryoflore (mousses) très spécialisée comme *Cratoneuron filicinum*, donnant un habitat prioritaire de la Directive le 7220 : Sources pétrifiantes. Cet habitat peut être en mosaïque avec des bas marais alcalin. D'autres espèces de bryophytes s'installent spécifiquement dans ces habitats, comme *Southbya tophacea*, une hépatique à feuilles relativement rare.

Ces habitats abritent peu d'espèces de flore vasculaire et le plus souvent avec un faible recouvrement, mais on peut observer, à proximité des formations tuffeuses, les fougères *Adiantum capillus-veneris* ou encore *Asplenium scolopendrium*, voire des orchidées comme l'Épipactis des marais *Epipactis palustris*.

Et pour la faune, dans les vasques on trouve du Sonneur à ventre jaune en Limousin, de nombreux mollusques rares comme les *Bythinella*. Une espèce directement inféodée aux sources tuffeuses en Dordogne est le rare Cordulégastre bidenté *Cordulegaster bidentata*, retrouvé en 2022 dans le département à l'occasion de la réalisation d'un Atlas de la Biodiversité intercommunal.

En Nouvelle-Aquitaine, ce type de formation est présente çà et là dans les secteurs sédimentaires calcaires comme le Bassin de Brive en Corrèze, les vallées de la Vézère, du Blême, des Beunes ou du Céou en Dordogne, la vallée de Gavaudun et de la Briolance en Lot-et-Garonne.

Ces formations, très lentes à se créer, sont menacées par certaines pratiques : piétinement dans les zones de baignades, destruction volontaire quand les tufs créent des retenues d'eau inondant des parcelles agricoles, modifications physico-chimiques par pollution de l'eau, etc.

*Maxime Cosson, Mathieu Bonhomme, Olivier Vannucci, responsables Dordogne, Corrèze et Lot-et-Garonne et Isabelle Charissou, SBCO.*



### ■ Sur les sites propriété du Conservatoire

Il a été fait plusieurs actions de restauration et de préservation comme la réalisation de débroussaillage, de mise en défens et parfois la valorisation des sources pour l'abreuvement des troupeaux pâturant les sites périphériques.

- En Corrèze, le Conservatoire gère deux sites où il y a des sources tuffeuses mais ce sont des micro-formations.
- En Lot-et-Garonne, le CEN préserve des tuffières notamment dans la haute vallée de la Lède à Gavaudun.
- En Dordogne, le Conservatoire est propriétaire de parcelles où se développent quelques tuffières incrustantes dans le cours d'eau mais les plus belles sont localisées sur des parcelles privées et le CEN envisage de faire une sensibilisation des propriétaires pour leur préservation.

# Protéger



## Marais poitevin

Le Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine a développé depuis 1998 un projet de préservation des sites naturels remarquables du Marais poitevin, au moyen de la maîtrise foncière et d'usage dans le cadre d'une convention de partenariat avec le Parc naturel régional du Marais poitevin.



En 2005, à la demande de l'État, le Conservatoire mettait en place le Plan d'acquisition de sites en Marais poitevin (PAMP) afin de renforcer son intervention foncière selon sa stratégie d'intervention : préservation des milieux prioritaires (axe 1) et garantir la fonctionnalité écologique des sites et des habitats (axe 2).

Son intervention porte sur 14 sites majeurs et stratégiques relevant des objectifs relatifs à l'amélioration de la multifonctionnalité hydraulique, épuratrice (qualité de l'eau) et biologique de la zone humide Marais poitevin. Les 14 sites sont répartis entre les Deux-Sèvres et la Charente-Maritime.

Sur l'ensemble des sites, le Conservatoire s'est fixé les objectifs suivants :

- Maintien et reconquête des prairies sur marais mouillés et marais estuariens.
- Maintien et restauration des habitats patrimoniaux (aulnaie-frênaies, mégaphorbiaies, roselières, cladaies, tourbières alcalines).
- Maintien et restauration de corridors biologiques entre les sites majeurs dans un but de fonctionnalité écologique à l'échelle de la zone humide Marais Poitevin.
- Préservation de la forte identité paysagère et esthétique du Grand site de France « Marais Mouillé Poitevin », territoire reconnu d'importance nationale.

La maîtrise foncière minimum nécessaire pour conduire une stratégie de préservation efficace des espaces naturels à fort intérêt environnementaux, a été évaluée initialement par le Conseil Scientifique et Technique du CEN à 20 % de la surface de l'aire d'intervention en Marais mouillé bocager et estuarien et de 50 à 100 % sur les tourbières.

Cet objectif est précisé au fur et à mesure de l'élaboration ou du renouvellement des plans de gestion propres à chacun des sites. L'action foncière du CEN est intégrée dans la stratégie foncière Marais poitevin mise en place par l'Établissement public du Marais poitevin (EPMP) et le Contrat territorial cadre Marais poitevin. Ainsi, l'animation foncière se poursuit de manière pro-active ou dans le cadre d'une veille foncière.

En 2024 et début 2025, le Conservatoire a fait l'acquisition de 16 hectares supplémentaires répartis sur les sites du Marais de La Garette (79), de la Tourbière de Prin-Deyrançon (79), de la Tourbière du Bourdet-Amuré (79), du Marais de Bessines à l'Ouchette (79) et du Marais de Saint-Hilaire-la Palud (79). La maîtrise foncière et d'usage atteint dorénavant 512 hectares dans le Marais poitevin. Ce parcellaire « sécurisé » par la maîtrise foncière fait ensuite l'objet, selon les enjeux, d'actions de restauration, de gestion et de valorisation inscrites dans des Contrats territoriaux. Le partenariat avec les éleveurs locaux, via des baux ruraux à clauses environnementales, est particulièrement développé pour une gestion par pâturage de ces espaces remarquables.

*Agathe Manon Chahbar, chargée de mission Marais poitevin.*



# Un site à découvrir

## Le Coteau de Fontaury

Un intérêt paysager et écologique

Le Coteau de Fontaury est un site de coteau calcaire remarquable qui s'étend sur près de 20 hectares et se situe sur la commune de Châteauneuf-sur-Charente.

Il forme un paysage de la Champagne Charentaise exceptionnel, riche d'ambiances variées et dépaysant, dans un contexte péri-urbain et un territoire viticole.

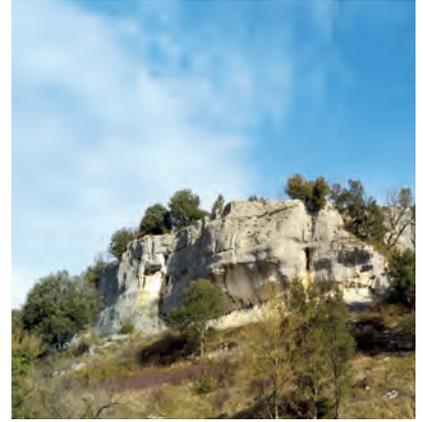
Le site est classé au titre de ses paysages, falaises calcaires et abris sous roches.

Il se démarque également par un patrimoine naturel très riches de pelouses calcaires et espèces protégées.

C'est une mosaïque d'habitats calcicoles qui composent le coteau allant de la pelouse sèche aux fourrés à genévriers jusqu'à la chênaie verte.

Les pelouses sèches accueillent une grande diversité de plantes remarquables à affinités méditerranéennes. On y découvre la plus grande station départementale de Marguerite à feuilles de graminée (*Leucanthemum graminifolium*), petite plante vivace, en protection régionale, qui affectionne les bords de la falaise calcaire de Fontaury. Ses feuilles allongées et étroites

la distinguent de sa cousine la marguerite commune. Parmi les espèces faunistiques remarquables, l'Azuré du Serpolet (*Phengaris arion*), un papillon protégé, est présent sur le site. De plus, le coteau est riche d'une quarantaine d'oiseaux nicheurs tels que l'Alouette lulu et l'Engoulevent d'Europe et il est couramment survolé par la Bondrée apivore, le Circaète Jean-le-Blanc ou encore le Faucon pèlerin. Lors des jours chauds et ensoleillés, il est courant de croiser aux abords du sentier des Lézards à deux raies, des couleuvres, des ascalaphes ou encore des orthoptères.



Marguerite à feuilles de graminée



Lézards à deux raies



Azuré du Serpolet

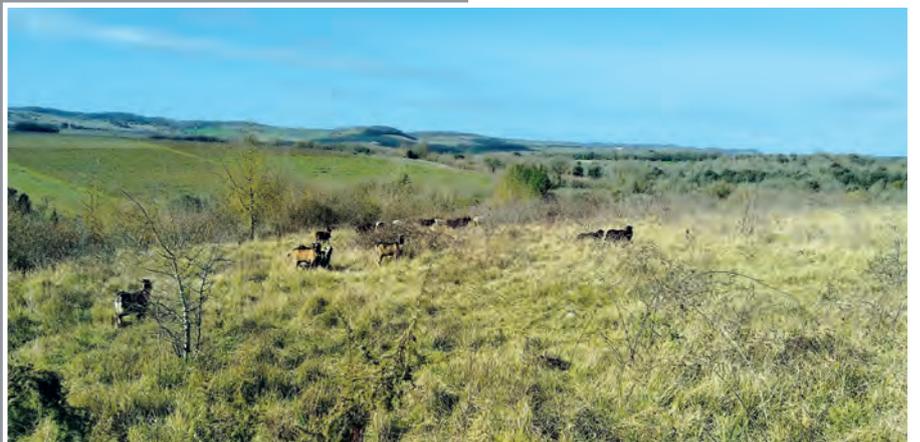
### ■ Le retour du pâturage

C'est par la signature d'un bail emphytéotique sur 30 ans que la commune de Châteauneuf-sur-Charente délègue en 2013, la gestion du site du coteau de Fontaury au CEN. Plusieurs opérations de restauration des pelouses ont été menées via des contrats Natura 2000. Mais il aura fallu attendre 10 années avant l'installation d'un éleveur local : la petite ferme de Julien. Il dispose notamment d'un troupeau de moutons d'Ouessant, de chèvres et des ânes qu'il met à pâturer sur le coteau depuis 2023 via un prêt à usage sur bien foncier.

Le maintien du pâturage sur le long terme, couplé à une restauration des pelouses via un contrat Natura 2000 à venir, sera déterminant dans la préservation des pelouses calcicoles du coteau. Julien fait également pâturer ses animaux sur les pelouses des Chaumes Boissières qui font partie du site Natura 2000 en commun avec le Coteau de Fontaury. De ce fait, il réalise une transhumance annuelle printanière et automnale de son troupeau

entre les deux sites auquel le public est convié.

La remise en activité pastorale du coteau a réinsufflé une dynamique nouvelle qui allie les forces de la commune de Châteauneuf-sur-Charente, de l'animatrice du site Natura 2000, de l'éleveur Julien, du CEN et des usagers vers un même but qu'est la préservation du coteau de Fontaury.





# Accompagner

## Aéroport de Bordeaux-Mérignac

Renouvellement de la convention cadre



Gentiane pneumonanthe  
© V. babin

En 2022, le CEN Nouvelle-Aquitaine et l'aéroport de Bordeaux Mérignac ont signé une convention cadre de partenariat pour 3 ans.

Ce partenariat a permis à l'aéroport de Bordeaux-Mérignac de développer une stratégie en matière de connaissance, de préservation et de valorisation de son patrimoine naturel. Pour ce faire, un plan de gestion a été rédigé pour 5 ans par le CEN Nouvelle-Aquitaine.

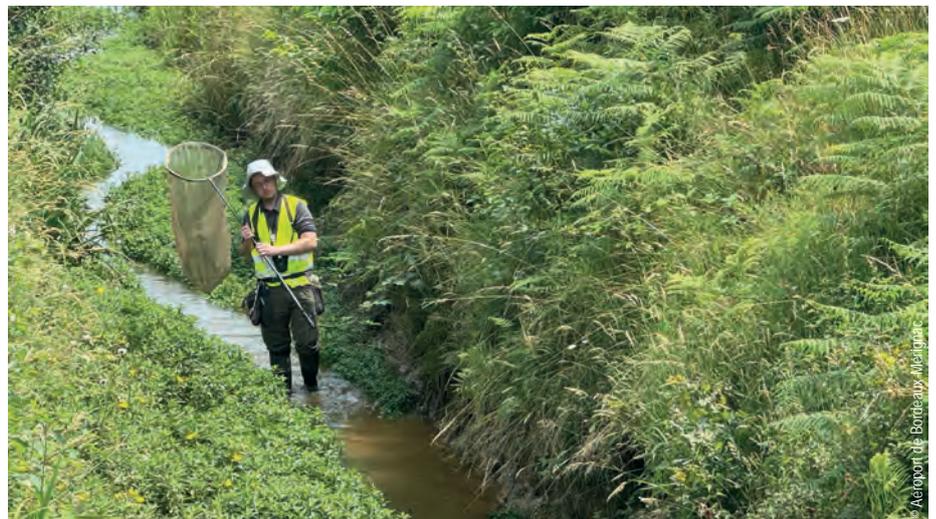
L'aéroport présente une diversité de milieux ouverts (landes sèches et humides, prairies, pelouses acidiphiles, ...), abritant plusieurs espèces d'intérêt patrimonial, dont l'azuré des mouillères (*Phengaris alcon*) et la gentiane pneumonanthe (*Gentiana pneumonanthe*).

Deux expositions photographiques ont été créées, une sur les papillons, une autre sur la flore, pour présenter les espèces à enjeux de ces deux groupes et leur intégration dans la vie de l'aéroport.

Ces deux expositions permettent de sensibiliser les voyageurs, les acteurs de la plateforme et le grand public sur la gestion écologique au sein du site aéroportuaire. Une troisième exposition verra le jour en 2025, pour présenter les enjeux du site et les méthodes de gestion mises en place pour y répondre. Des actions de sensibilisation des salariés et collaborateurs de l'aéroport sont également réalisées.

En 2025, la convention cadre est renouvelée pour une période de 5 ans.

Charly Mallié, chargé de mission.



# ■ Programme transnational



## LUTTER CONTRE L'INVASION SILENCIEUSE

### Le projet LIFE COOP CORTADERIA 2023-2028

L'herbe de la pampa, ou *Cortaderia selloana*, est une plante originaire d'Amérique du Sud, connue pour ses grandes inflorescences plumeuses. Introduite en Europe comme plante ornementale, elle s'est rapidement révélée être une espèce envahissante, perturbant les écosystèmes locaux et menaçant la biodiversité.

### Une quête participative

#### « ALERTE HERBE DE LA PAMPA »

Pour impliquer le grand public dans cette démarche, le Conservatoire a lancé une quête via l'application mobile gratuite INPN Espèces. Elle permet à chacun de signaler la présence de l'herbe de la pampa, contribuant ainsi à la cartographie de l'espèce et à l'identification des zones à traiter en priorité. Les données collectées complètent les observations des naturalistes et permettent de suivre l'évolution de la colonisation de l'espèce.

La coupe des panicules à défaut d'arracher les pieds présents, participe grandement au ralentissement de l'envahissement de la plante. Les inflorescences doivent être coupées dans les 3 semaines dès leur apparition (délai nécessaire à la maturation des graines) placées en sacs hermétiques et traitées par votre déchetterie en suivant leurs indications localement.

Par ce geste simple, nous ralentissons la colonisation de la plante et surtout réduisons la période des allergies pour les gens sensibles et allergiques aux graminées.

L'invasion du territoire par l'herbe de la pampa représente un défi environnemental majeur, mais grâce à des initiatives comme le projet LIFE COOP CORTADERIA, il est possible de limiter son impact. Ensemble, agissons pour protéger notre patrimoine naturel et préserver la richesse de nos écosystèmes.

**Plus d'info sur le site du CEN Nouvelle-Aquitaine et du projet LIFE COOP CORTADERIA**

Annabelle Thierry, chargée de mission Pays basque - Landes / LIFE COOP CORTADERIA

### ■ Un statut réglementé

En raison de son caractère invasif, l'herbe de la pampa est soumise à une réglementation stricte en France. Depuis l'arrêté du 2 mars 2023, sa plantation est interdite, et des mesures de lutte sont mises en place pour limiter sa propagation.

Les particuliers et les collectivités sont invités à signaler sa présence et à participer activement à son éradication.

### ■ Le Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine

porte le projet LIFE COOP CORTADERIA pour le territoire néo-aquitain, en collaboration avec l'Espagne, coordinateur du projet, et le Portugal.

Ce projet vise à lutter contre l'herbe de la pampa sur l'arc atlantique, en sensibilisant le public et des acteurs du territoire, et en mettant en place des actions concrètes de gestion et d'éradication.



# ■ À l'école du CEN



## L'école de Mazerolles

### Landes humides du bois de La Seube

Le Conservatoire intervient auprès de l'école de Mazerolles depuis quelques années. Il organise des sorties nature afin de sensibiliser les écoliers à la biodiversité.



Depuis trois ans, le CEN organise des animations nature au cœur de cet Espace Naturel Sensible. Chaque année, une quarantaine d'écoliers de l'école primaire de Mazerolles enfourchent leurs vélos pour rejoindre ce site, à trois kilomètres, et vivre une expérience immersive au contact de la nature. Les élèves parcourent la boucle à VTT pour allier sensibilisation et défi sportif. Au programme : détermination d'insectes, observation de la faune des mares, découverte des traces d'animaux, recherche de

la drosera (*Drosera rotundifolia*) et de la grasette du Portugal (*Pinguicula lusitanica*), sensibilisation aux enjeux de cet écosystème fragile et bien d'autres activités ludiques. À travers ces ateliers, les enfants développent leur curiosité et leur sensibilité à la biodiversité locale tout en profitant d'un mode de déplacement doux et respectueux de l'environnement. C'est aussi un moyen de développer leur sens de l'orientation. Une belle initiative qui allie apprentissage, nature, sport et mobilité durable !

Le site des Landes humides du bois de La Seube (64) fait l'objet d'un suivi et d'une gestion conservatoire depuis 2007 car il abrite un réseau de petites landes humides atlantiques, devenues rares dans le nord du Béarn. Le premier plan de gestion, en 2011, permet de mettre en oeuvre une des actions prioritaires identifiées : la création d'un sentier de sensibilisation. Il forme une boucle qui chemine à travers une intéressante diversité de milieux humides et forestiers et est ponctué de panneaux sur le rôle des zones humides, leur faune et leur flore. Ce sentier, intégré au plan local de randonnée, fait le bonheur des promeneurs et des vététistes.

Nicolas Bonin, chargé d'études et Sarah Cocquerez, chargée de mission/animation foncière

# Valoriser



## Lancement de CONECT'CEN

Le Collectif d'Observateurs de la Nature et d'Éducateurs du Territoire

Le Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine gère en Lot-et-Garonne de nombreux sites et plus de 600 hectares d'espaces naturels en propriété foncière ou maîtrise d'usage. Autant d'espace à valoriser auprès du grand public.

Ainsi, dans le cadre de ses plans de gestion, l'antenne Lot-et-Garonne a souhaité mobiliser les acteurs de l'environnement lors de temps d'échanges sur ses sites pour présenter, partager et former aux enjeux de gestion et de préservation. La finalité étant de permettre aux différents partenaires de se saisir et d'utiliser ces espaces comme outils de sensibilisation et d'éducation à l'environnement.

Dans cette optique, il est proposé des temps d'échanges et de découverte des sites du Conservatoire avec les partenaires travaillant à la préservation des milieux naturels et à l'éducation à l'environnement : animateurs nature, gestionnaires d'espaces naturels, techniciens, conservateurs bénévoles, etc. et former ainsi le réseau CONECT'CEN : le Collectif d'Observateurs de la Nature et d'Éducateurs du Territoire en lien avec le CEN Nouvelle-Aquitaine.



### La mobilisation du collectif en 2024

Ces temps d'échanges privilégiés sont l'occasion de comprendre les actions du Conservatoire, intégrés dans une logique de préservation des paysages, tout en découvrant la richesse du territoire. La pluralité d'acteurs de l'environnement souhaités à ces rencontres permettra d'échanger sur diverses thématiques complémentaires. Ainsi, chacun pourra assimiler la logique de gestion conservatoire, perfectionner son discours grand public, et ainsi retransmettre ces principes dans ses propres actions.

En 2025, pour cette 2<sup>e</sup> année du réseau CONECT, le Collectif s'ouvre également aux bénévoles, sympathisants et adhérents du Conservatoire !

Cette année, nous vous proposons la découverte de deux sites, et quatre sorties thématiques à la découverte de cortèges spécifiques : oiseaux, papillons et orchidées.

*Alexis Bataille, chargé de mission.*



© K. Le Falher

## Zoom faune

# L'Azuré des mouillères



© K. Le Falher

L'Azuré des mouillères, de son nom scientifique *Phengaris alcon* (Denis & Schiffermüller, 1775), est un papillon de jour de la famille des Lycénidés et plus précisément des Polyommatainae (les petits bleus). Le nom de « mouillères » lui vient de son écologie majoritaire en France, liée aux milieux humides.

Station de l'Azuré des mouillères en vallée d'Ossau dans les Pyrénées-Atlantiques

Sa distribution est Eurasiatique. En France, l'espèce est répartie un peu partout sur le territoire, mais toujours avec des populations éparpillées et localisées. L'Azuré des mouillères se retrouve principalement dans les milieux ouverts humides en-dessous de 1 400 mètres d'altitude. On le retrouve dans les landes humides, les tourbières et

exceptionnellement en Pays basque, dans les landes mésophiles

Depuis 2000, l'espèce a disparu de 11 départements, soit une perte de 15 % du territoire où elle était préalablement connue (source PNA). L'Azuré des mouillères est considéré comme menacé et bénéficie d'une protection nationale.

L'espèce est considérée « Vulnérable » en Aquitaine et même « En danger critique d'extinction » en Poitou-Charentes. En Limousin elle est considérée à enjeu très fort pour ce territoire. L'Azuré des mouillères est également ciblé par le Plan National d'Actions en faveur des papillons de jour.

### Le saviez-vous ?

C'est son revers qui lui a valu pendant longtemps un nom latin différent : *Maculinea alcon*, pour souligner ses taches noires. *Phengaris* est plus poétique et signifie la Lune, en référence là aussi au revers gris clair parsemé de taches rappelant les cratères lunaires. En revanche c'est le dessus des ailes qui semble avoir influencé son nom français d'azuré, même s'il est bien moins marqué que d'autres espèces, comme l'Azuré commun (*Polyommatus icarus*).

## L'Azuré des mouillères sur les sites du Conservatoire

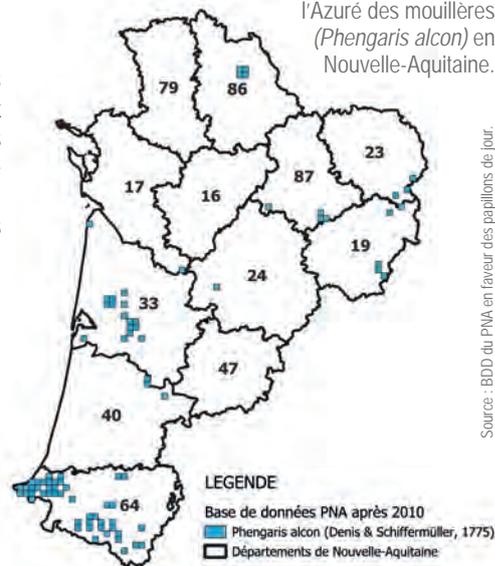
L'Azuré des mouillères est présent sur 15 sites gérés par le CEN Nouvelle-Aquitaine, à l'échelle de la région.

Il reste encore de nombreuses stations sans protection. Les stations connues ont été intégrées à la priorisation foncière du Conservatoire.

## Répartition en Nouvelle-Aquitaine

Les populations en région sont très fragmentées. Deux principaux noyaux de populations sont visibles : l'un dans le massif pyrénéen et l'autre dans le nord du triangle landais en Gironde. Ailleurs, quelques noyaux subsistent mais semblent déconnectés.

Carte de répartition de l'Azuré des mouillères (*Phengaris alcon*) en Nouvelle-Aquitaine.



Source : BDD du PNA en faveur des papillons de jour.

### Cycle de vie



### Menaces

- Drainage et destruction directe des landes humides.
- Abandon de l'agriculture et notamment la fauche des landes : fermeture des milieux ouverts.
- Plantation sylvicole sur lande humide.
- Changement climatique.

Les Gentianacées, du genre *Gentiana* ou *Swertia*, constituent ses plantes-hôtes en France. En Nouvelle-Aquitaine, la Gentiane pneumonanthe (*Gentiana pneumonanthe*) est la seule plante-hôte connue. Elle servira de support de ponte et source d'alimentation pour la chenille. Après 2 semaines d'alimentation, la chenille se laissera tomber au sol pour être récupérée par son 2<sup>e</sup> hôte : des fourmis du genre *Myrmica*.

Elles adopteront la chenille, pensant qu'il s'agit d'une larve de fourmi. La chenille passera l'hiver dans la fourmilière, nourrie par ses hôtes et à l'abri du froid.

Au printemps, la chenille se transforme en chrysalide et le papillon adulte émerge de la fourmilière quelques semaines plus tard. Il n'aura alors que quelques jours pour trouver un ou une partenaire, s'accoupler et recommencer ce cycle !



Œufs d'Azuré des mouillères pondus sur le bourgeon floral d'une Gentiane pneumonanthe.



## Une espèce ciblée par plusieurs programmes

Programme Sentinelles du Climat en Nouvelle-Aquitaine : Cistude Nature et le CEN Nouvelle-Aquitaine réalisent un suivi annuel visant à étudier les effets du changement climatique sur cette espèce depuis 2017. Un appel à participation bénévole est réalisé chaque année sur les sites des Pyrénées-Atlantiques.

Pays basque : Un programme intitulé « Stratégie concertée de préservation de l'Azuré de la pulmonaire et de ses habitats en Pays Basque » permet de dynamiser les actions sur ce territoire.



### Pour en savoir plus

Site internet du PNA papillons de jour : [papillons.pnaopie.fr/](http://papillons.pnaopie.fr/)



Vidéo Azuré des mouillères PNA



Site de FAUNA (portail atlas des papillons) : [observatoire-fauna.fr/programmes/portails-taxonomiques/papillons-de-jour/atlas](http://observatoire-fauna.fr/programmes/portails-taxonomiques/papillons-de-jour/atlas)



# ■ Vie du réseau

## La fondation Espaces naturels de France

Préserver et soutenir la nature dans les territoires

Afin de protéger et restaurer la nature, la Fondation constitue un réseau de sites pérennes, assurant la préservation des continuités écologiques. Ces espaces protégés bénéficient d'une gestion écologique favorable tout en respectant et intégrant les activités humaines.



### Les actions de la fondation

#### ■ Protéger des espaces naturels par la maîtrise foncière

En devenant propriétaire d'espaces naturels, la fondation est à même de garantir une protection à long terme :

- En leur affectant une vocation écologique garantie par l'objet même de la fondation et placée sous le contrôle d'un commissaire du gouvernement.
- En les soustrayant des menaces de l'urbanisation, d'activités intensives de nature à en détruire la richesse.

#### ■ Soutenir la nature dans les territoires

Les espaces naturels de France, variés et riches en biodiversité, sont des ressources précieuses qu'il est impératif de protéger. Leur préservation passe par des actions concrètes sur le terrain qui nécessitent un soutien fort et continu dans les territoires.

#### ■ Sensibiliser les acteurs

UN ENGAGEMENT COLLECTIF POUR LA PRÉSERVATION DES ESPACES NATURELS

Le destin du climat et de la biodiversité sont intimement liés. Pour relever le défi de la préservation et de la restauration de la nature, seule une action collective peut permettre d'atteindre cet objectif.

En savoir plus

[fondation-enf.org](http://fondation-enf.org)



# Bulletin d'adhésion 2025

J'agis pour la protection de la nature près de chez moi  
Je soutiens l'action du Conservatoire d'espaces naturels

Nom et prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

CP : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_ Mail : \_\_\_\_\_

Cotisation pour l'année civile

- Individuel 15 €    Collectivités 50 €    Associations 50 €  
 Nouvelle adhésion \*    Renouvellement \*

• Je souhaite recevoir les animations des départements :

- 16  17  19  23  24  33   
40  47  64  79  86  87

• Vous souhaitez renforcer votre soutien et faire un don\* ?

Montant du don : \_\_\_\_\_ €

Fait à \_\_\_\_\_  
le \_\_\_\_\_

Signature :

À RETOURNER PAR VOIE POSTALE AVEC VOTRE RÈGLEMENT PAR CHÈQUE À :

Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine  
6, ruelle du Theil – 87510 Saint-Gence  
- ou - adhérer en ligne : [cen-nouvelle-aquitaine.org](http://cen-nouvelle-aquitaine.org)

\* L'adhésion ou le don au Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine, reconnu d'intérêt général, ouvre droit à une déduction fiscale de 66 % dans la limite de 20 % du revenu imposable.

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé dans un but de suivi et de contact avec nos adhérents et afin de vous transmettre les reçus de don aux oeuvres correspondants. Ces données ne seront en aucun cas transmises à un tiers et leur usage en interne est strictement réservé aux agents habilités. Elles sont conservées pendant 4 ans. Conformément aux lois « Informatique & Liberté » et « RGPD », vous pouvez exercer vos droits d'accès aux données, de rectification ou d'opposition en nous contactant : [rgpd@cen-na.org](mailto:rgpd@cen-na.org)



## Une association au service de la biodiversité, des paysages et de l'économie des territoires.

[cen-nouvelle-aquitaine.org](http://cen-nouvelle-aquitaine.org)



Siège : 6, ruelle du Theil - 87510 Saint-Gence  
tél. 05 55 03 29 07 - [siege@cen-na.org](mailto:siege@cen-na.org)



Crédit photographique : © CEN Nouvelle-Aquitaine sauf mention contraire

Publication du Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine / Directeur de publication : P. Séliquer - Conception : CEN Nouvelle-Aquitaine / Impression : RBS 86, Poitiers / 2025 - ISSN 2777-1911



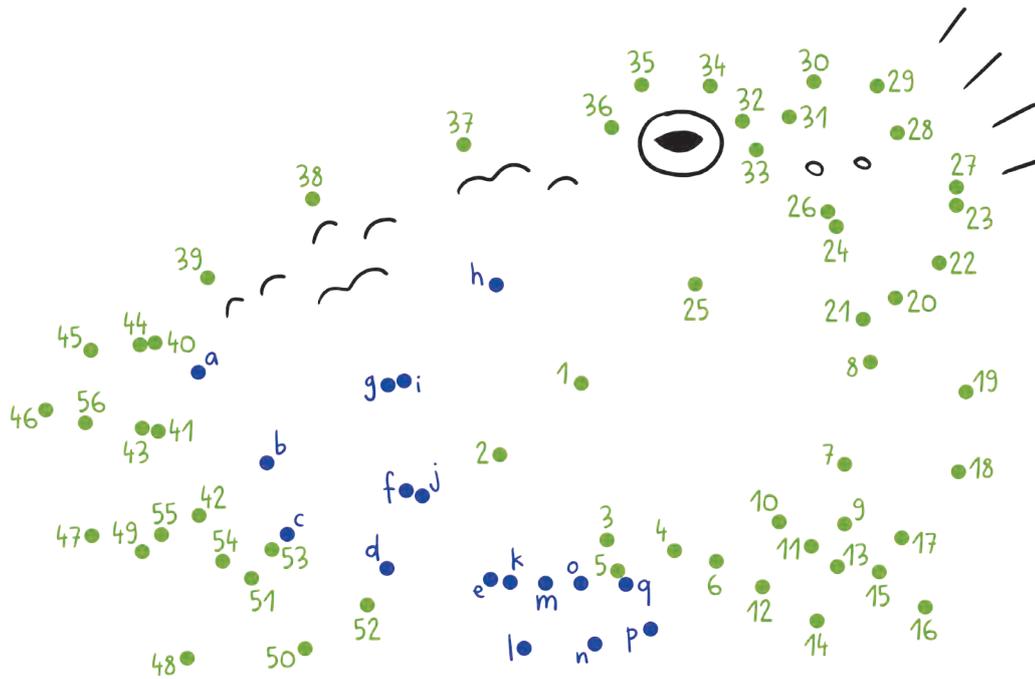


Orchis Incarnat

# Quiz nature

Beaucoup d'animaux se déplacent en longeant les lisières et les haies.

Relie les points pour découvrir lequel d'entre eux a observé la naturaliste du Conservatoire d'espaces naturels au crépuscule.



La Fédération des Conservatoires d'espaces naturels en partenariat avec les éditions Plume de carotte vous propose une série de cahiers de jeux.

Retrouvez toute la collection en librairie :

- « Mon cahier de jeux au fil de l'eau »,
- « Mon cahier d'activités nature »,
- « Mon cahier de jeux, à la découverte des plantes »,
- « Mon cahier de jeux, sur la piste des animaux »
- et « Mon cahier de jeux, à la campagne ».



[reseau-cen.org/mediatheque/les-supports-educatifs/](http://reseau-cen.org/mediatheque/les-supports-educatifs/)



JE REJOINS L'AVENTURE  
J'ADHÈRE POUR LA NATURE

